



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de la santé

Question orale n° 699

Texte de la question

M. Dominique Tian appelle l'attention de M. le ministre délégué aux personnes âgées sur l'installation de climatiseurs dans les établissements privés accueillant des personnes âgées. La canicule de l'été dernier et la surmortalité qui en a découlé ont amené l'État à inciter les établissements d'accueil pour personnes âgées à s'équiper d'une salle climatisée ou rafraîchie. Les maisons de retraite du secteur public ou associatif pourront bénéficier de subventions pour ces installations, ce qui ne sera pas le cas pour les établissements privés. Il souhaiterait connaître les mesures fiscales incitatives que le Gouvernement compte prendre pour les établissements privés accueillant des personnes âgées.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 699

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : personnes âgées

Ministère attributaire : personnes âgées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 avril 2004, page 3083

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 27 avril 2004

Question retirée le : 27 avril 2004 (Retrait à l'initiative de l'auteur)